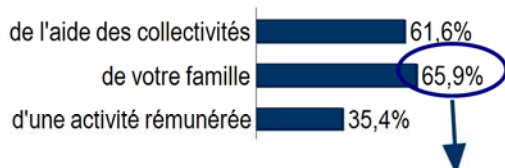


Votre revenu provient ...



66% des étudiants reçoivent une aide de leur famille. Sur ce point peu d'écart sont à noter entre les cohabitants et les décohabitants. En revanche, les aides des collectivités sont citées par 68% des décohabitants (allocation logement, bourses) et seulement par 46% de ceux qui vivent chez leurs parents.

Les aides de la famille se matérialisent :

- d'abord par des sommes d'argent dont l'étudiant dispose librement (59%),
- ensuite par le paiement de frais précis comme l'abonnement téléphonique, les factures d'eau, etc. (49%)
- enfin par des dons en nature (32%).



Plus les étudiants sont jeunes, plus la famille intervient dans la composition du revenu.

Plus ils sont âgés, plus ils citent l'activité rémunérée comme source de revenu.

Votre revenu provient...selon la tranche d'âge

	Moins de 18 ans	18-19 ans	20-22 ans	23-25 ans	26-30 ans	Plus de 30 ans
de votre famille	90,7%	74,4%	64,3%	60,2%	51,6%	46,2%
de l'aide des collectivités	64,2%	63,7%	66,8%	55,2%	42,8%	22,5%
d'une activité rémunérée	10,8%	24,3%	36,0%	45,3%	45,7%	67,6%

Votre revenu provient... selon le département d'obtention du baccalauréat



	Hérault	Départements limitrophes	Autres départements	DOM-TOM ou pays étrangers
de votre famille	63,2%	62,3%	69,4%	67,0%
de l'aide des collectivités	54,6%	74,0%	69,3%	40,9%
d'une activité rémunérée	39,5%	34,8%	31,6%	34,3%

Parmi ceux qui déclarent une aide publique dans la constitution de leur revenu (62%), deux dispositifs arrivent en tête : la bourse (cité dans 8 cas sur 10) et l'allocation logement qui ne concerne que les décohabitants citée dans 62% des cas.

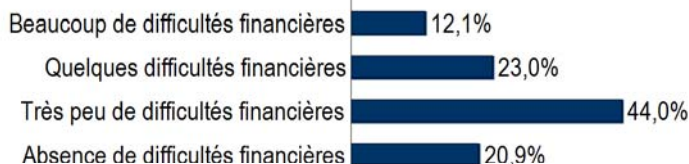
Si le revenu provient des collectivités, recevez-vous personnellement cette année les aides suivantes ?

	Oui	Non
Une bourse (Bourse sur critères sociaux, aide au mérite, à la mobilité, bourse d'Etat étranger...)	80,2%	19,8%
Une allocation de formation, de reconversion ou d'études	0,8%	99,2%
Une allocation logement	62,4%	37,6%
Une allocation chômage	0,6%	99,4%
Une allocation familiale	4,7%	95,3%
Une autre aide sociale régulière (allocation parent isolé, allocation adulte handicapé, RSA,...)	2,9%	97,1%



35% des répondants déclarent avoir des difficultés financières.

Niveau des difficultés financières



Les non boursiers déclarent pour 25% d'entre eux n'avoir aucune difficulté financière, alors que les boursiers sont 17% à le signaler.

selon la bourse sur critères sociaux

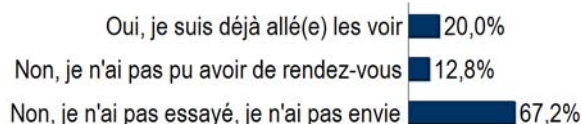
	Non boursiers	Boursiers
Absence de difficultés financières	24,9%	16,6%
Très peu de difficultés financières	45,4%	42,4%
Quelques difficultés financières	17,6%	29,0%
Beaucoup de difficultés financières	12,2%	12,1%

12% des étudiants français déclarent avoir beaucoup de difficultés financières contre 18% des étudiants de nationalité étrangère.

Ce taux augmente aussi avec l'âge, puisque 8% des moins de 20 ans en ont beaucoup versus 23% des 26 ans et plus.

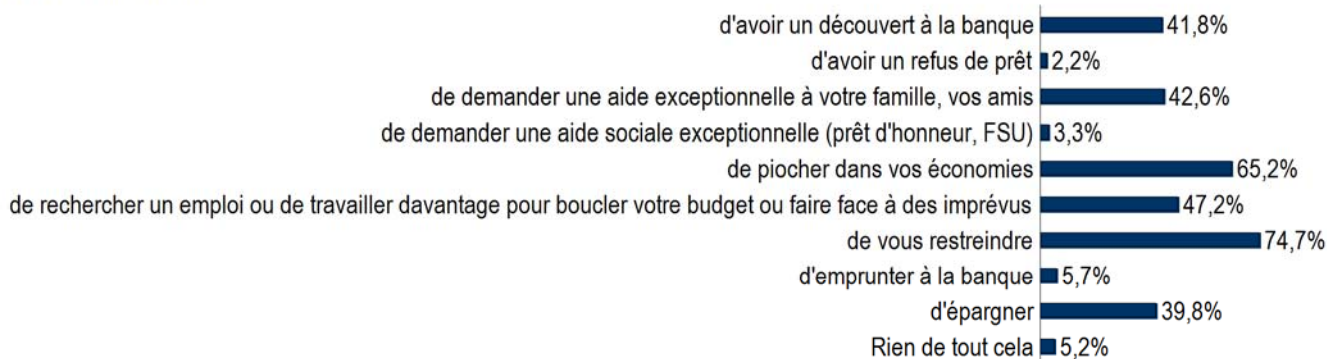
26% des étudiants dont le budget provient de la famille n'ont pas de difficultés financières contre 11% pour les autres étudiants.

Avez-vous eu recours aux assistantes sociales de l'université ou du CROUS ?



Pour arriver à boucler le budget, 75% des répondants déclarent qu'il leur est arrivé de se restreindre ou de piocher dans leurs économies (65%).

Vous est-il arrivé...



	Beaucoup de difficultés financières	Quelques difficultés financières	Très peu de difficultés financières	Absence de difficultés financières	Total
d'avoir un découvert à la banque	69,3%	56,5%	36,1%	21,4%	41,8%
d'avoir un refus de prêt	6,1%	3,7%	1,0%	0,9%	2,2%
de demander une aide exceptionnelle à votre famille, vos amis	70,8%	61,6%	36,8%	18,1%	42,6%
de demander une aide sociale exceptionnelle (prêt d'honneur, FSU)	8,4%	4,5%	2,3%	0,9%	3,3%
de piocher dans vos économies	75,4%	78,3%	64,4%	46,7%	65,2%
de rechercher un emploi ou de travailler davantage pour boucler votre budget ou faire face à des imprévus	72,8%	64,8%	42,4%	23,0%	47,2%
de vous restreindre	90,9%	91,0%	75,4%	45,7%	74,7%
d'emprunter à la banque	13,2%	9,0%	3,1%	3,0%	5,7%
d'épargner	22,0%	31,3%	41,7%	55,7%	39,8%
Rien de tout cela	0,9%	0,7%	4,4%	14,4%	5,2%



L'auto évaluation du niveau de difficulté financière déclarée par l'étudiant nuance ces résultats : en effet, si près de 75% des étudiants déclarent se restreindre, ce taux dépasse les 90% pour les populations qui déclarent avoir des difficultés financières contre 45% pour ceux qui n'en ont pas. Par ailleurs les demandes d'aide exceptionnelle à la famille sont plus fréquemment citées par les étudiants en difficulté.